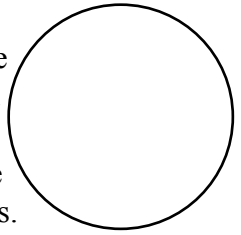


AT3. Recyclage : proximité contre industrialisation ?

M. Carlos de LOS LLANOS, directeur du département tri et recyclage - Eco-Emballages

Eco-Emballages a pour vocation d'assurer la responsabilité élargie des producteurs en matière de gestion de la fin de vie de leurs emballages ménagers. Sa mission est de piloter le dispositif de tri et de recyclage au bénéfice du consommateur-habitant citoyen. Pour cela, Eco-Emballages travaille avec les entreprises à l'éco-conception et à la réduction des emballages, finance la collecte sélective et contribue à son efficacité, informe le grand public et favorise le recyclage des emballages.



M. Marc DUFAU, chargé de mission déchets, recyclage - DGCIS

La Direction Générale de la Compétitivité, de l'Industrie et des Services (DGCIS) a été créée par décret le 13 janvier 2009. Placée sous l'autorité du ministre du Redressement productif et du ministre de l'Artisanat, du commerce et du tourisme, la DGCIS a pour mission de développer la compétitivité et la croissance des entreprises de l'industrie et des services.



M. Matthieu GLACHANT, professeur d'économie - Mines Paris Tech

L'École a été fondée en 1783, à l'époque où l'exploitation des mines était l'industrie de haute technologie par excellence et concentrait les problèmes de sécurité des personnels et de planification économique, voire les enjeux géopolitiques (l'accès aux matières premières rares ou stratégiques). Tout naturellement, les compétences de l'École ont suivi le développement de l'industrie et l'École étudie, développe et enseigne aujourd'hui l'ensemble des techniques utiles aux ingénieurs, y compris les sciences économiques et sociales.



M. Loïc LEJAY, chargé de mission développement recyclage et valorisation déchets - MEDDE/DGPR

La DGPR élabore et met en oeuvre des politiques relatives à la connaissance, l'évaluation, la prévention et la réduction des pollutions chimiques, biologiques ou radioactives mais aussi aux diverses atteintes à l'environnement (bruit) ; à la prévention des risques naturels (inondations) ou de ceux liés à l'activité humaine et à la sécurité des ouvrages hydrauliques ; aux conditions d'évaluation de la qualité écologique des sols ; à la gestion des déchets (prévention, valorisation et traitement) ; à l'évaluation des risques que représentent les OGM pour la santé et l'environnement.



M. Noël MANGIN, administrateur général - REVIPAC

Association de loi 1901, REVIPAC a été créée en 1992 par la filière emballage papier-carton, en vue d'organiser la reprise et le recyclage des emballages ménagers papier-carton collectés et triés par les collectivités locales signataires d'un contrat avec les Organismes Agréés (Eco-Emballages ou Adelphe) et ayant choisi de faire appel à la garantie de reprise Revipac.



M. Jean-Luc PETITHUGUENIN, président-directeur général - Paprec

Fondée en 1994, Paprec est une entreprise française de collecte et recyclage de déchets industriels. Paprec Group participe au développement des territoires sur lesquels il intervient, pour y jouer un rôle citoyen d'entreprise responsable, mais aussi pour y renforcer le dynamisme local, social et économique.



M. Dominique POTIER, président - Groupe d'études économie verte et économie circulaire - Assemblée nationale

L'Assemblée nationale se situe au coeur de notre démocratie comme le montrent les textes qui régissent le fonctionnement de la Vème République. Représenter le peuple français, légiférer et contrôler l'action du Gouvernement : tel est le triptyque qui guide l'action des 577 députés de la France de métropole et d'Outre-mer. Chaque année, une centaine de lois en moyenne sont adoptées.

